

Prospective des besoins en eau pour l'agriculture dans le bassin Seine-Normandie d'ici à 2050

Dans le bassin hydrographique Seine-Normandie, l'agriculture est déjà très affectée par les impacts du changement climatique. Dans ce contexte, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAf) a commandé une étude prospective, pour mieux identifier et hiérarchiser les défis d'avenir. Réalisée par SCE et Auxilia¹, elle visait à explorer les trajectoires probables d'évolution de l'agriculture sur ce territoire, et à estimer leurs implications sur les prélèvements pour l'irrigation des cultures et l'abreuvement des animaux. Quel que soit le scénario considéré, les besoins en eau pour l'agriculture du bassin hydrographique devraient augmenter. Pour les contenir, les pratiques agroécologiques pourraient être développées, avec notamment de l'irrigation plus efficace et mieux encadrée par une gouvernance locale de la gestion de l'eau.

Le bassin Seine-Normandie est confronté à des problèmes de gestion de la ressource en eau, liés aux impacts du changement climatique et aux besoins de l'agriculture, qui entrent en concurrence avec d'autres usages. Le secteur agricole y a représenté 3 à 8 % des prélèvements totaux en eau² sur la période 2012-2020. Les projections³ montrent que les besoins pour l'irrigation continueront d'augmenter, tandis que la disponibilité de la ressource deviendra plus incertaine.

Dans ce contexte, une étude prospective a été menée, de janvier 2025 à mars 2026, commandée par la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAf) d'Île-de-France. Elle a été financée par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, avec un co-financement de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Elle prolonge un précédent exercice prospectif sur la ressource en eau à l'horizon 2050³. À une échelle plus locale, les objectifs de la présente étude étaient d'analyser les évolutions probables des systèmes agricoles, dans un contexte de changement climatique, ainsi que leurs implications pour les prélèvements en eau destinés à l'irrigation et l'abreuvement. Cette réflexion au niveau du bassin a été déclinée dans trois secteurs à équilibre quantitatif fragile (SEQF), ceux de Craie de Champagne centre et sud (SEQF 3b), Beauce Juine Essonne

École (SEQF 8b) et Serre Ailette (SEQF 1), définis dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, figure 1). Elle n'a pas pour objectif de se substituer aux études locales d'évaluation des volumes prélevables. Ces zones en tension potentielle, où l'état des nappes est dégradé, sont des terrains propices à l'analyse des besoins en eau futurs de l'agriculture.

La première partie de cette *Analyse* décrit le contexte agricole local et les effets du changement climatique observés au cours de la dernière décennie. La partie suivante présente les trois scénarios prospectifs construits. La troisième partie propose des pistes d'action identifiées à l'issue de la mise en discussion des scénarios avec des parties prenantes des trois SEQF.

1 - Changement climatique et évolution de l'agriculture à l'échelle du bassin

Contexte climatique

Le bassin Seine-Normandie connaît un climat tempéré et des précipitations modérées, de l'ordre de 720 mm par an en moyenne, soit un volume de 68 milliards de m³ dont 65 % repartent dans l'atmosphère par évapotranspiration⁴. Cette pluviométrie varie géographiquement, allant de 550 mm/an sur la Beauce à 1 400 mm/an sur les franges

est et ouest du bassin. La partie littorale est exposée aux risques côtiers, notamment la remontée du biseau salé⁵. L'activité agricole en est affectée, notamment dans les zones légumières de l'ouest du bassin.

Depuis 1960, la température a augmenté d'environ 1,6 °C sur le territoire, et l'évapotranspiration s'est accrue en moyenne de 30 mm par décennie. Les précipitations augmentant relativement moins vite, le bilan hydrique a eu tendance à se dégrader. La plus grande fréquence des sécheresses estivales et la diminution des débits d'étiage⁶ réduisent aussi la disponibilité de la ressource, renforçant les tensions entre usages : agriculture, industrie, énergie, production d'eau potable, etc.

1. SCE, Auxilia, 2026, *Scénarios d'évolutions de l'agriculture et de ses besoins en eau à l'horizon 2050 dans le bassin hydrographique Seine-Normandie*, rapport commandé par la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAf) d'Île-de-France.

2. Selon les années, les prélèvements pour l'irrigation varient : 87 millions de m³ en 2012 contre 230 millions de m³ en 2020, d'après AESN, 2023, *La Stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine Normandie*.

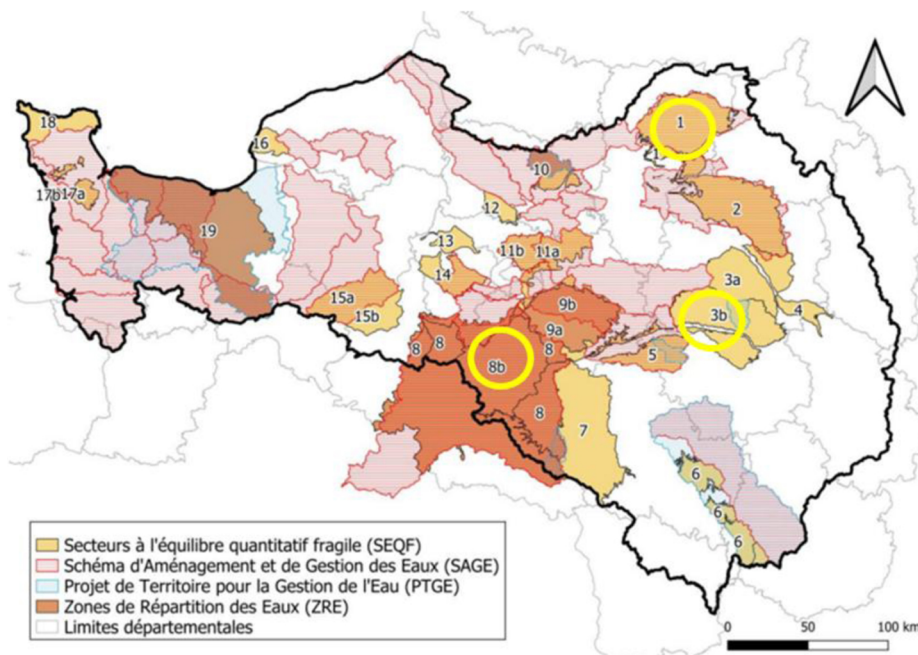
3. Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, 2025, *La demande en eau : prospective territorialisée à l'horizon 2050*.

4. Phénomène par lequel les végétaux perdent de l'eau sous forme de vapeur transférée vers l'atmosphère.

5. Partie d'un aquifère côtier envahi par l'eau salée, comprise entre la base de l'aquifère et une interface de séparation eau douce / eau salée.

6. Débit minimum d'un *cours d'eau* calculé sur un pas de temps donné en période de *basses eaux*.

Figure 1 - Secteurs à équilibre quantitatif fragile (SEQF) au sein du bassin hydrographique Seine-Normandie



Lecture : les cercles jaunes désignent les trois SEQF étudiés : SEQF 3b Craie de Champagne centre et sud ; SEQF 8b Juine Essonne École (Beauce) ; SEQF 1 Serre Ailette.

Source : Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

Les évolutions sur la période 1960-2018 sont différentes selon les SEQF étudiés. L'élévation des températures se traduit par une diminution des périodes de gel : 17 jours en moins dans les secteurs de Serre-Ailette et Juine-Essonne-École, 27 jours dans le secteur de Craie de Champagne. Le nombre de jours estivaux (température supérieure à 25 °C) a quant à lui augmenté de 20 à 35 jours selon les secteurs. Les précipitations annuelles sont en légère hausse, avec des augmentations décennales allant de 12 mm à 24 mm. La variabilité saisonnière et interannuelle des précipitations est aussi affectée par le changement climatique, avec davantage de pluies hivernales depuis 60 ans. On enregistre, par exemple, une hausse des pluies hivernales de 9,6 mm en moyenne par décennie sur cette période pour le SEQF de Craie de Champagne. L'augmentation de la fréquence des épisodes pluvieux intenses, qui favorisent davantage le ruissellement que l'infiltration de l'eau dans les sols, ne conduit ainsi pas nécessairement à une recharge des nappes.

Évolution de l'agriculture

Avec 6,1 millions d'hectares, l'agriculture représente, en 2020, 65 % de la surface du bassin Seine-Normandie. 41 % des exploitations sont spécialisées en grandes cultures, 23 % dans d'autres productions végétales, 26 % en élevage et 10 % en polyculture et polyélevage. Le nombre d'exploitations a reculé de 9 % entre 2010 et 2020, surtout en productions animales, pour atteindre 66 060 fermes à la fin de cette période. Les cheptels ont diminué

dans les trois SEQF, et plus généralement dans les territoires déjà majoritairement orientés vers les grandes cultures. Sur la même période, la sole globale en céréales et en oléo-protéagineux s'est maintenue. En revanche, les cultures dites « industrielles » ont évolué de manière différenciée, en lien avec les débouchés à l'exportation. La production de betterave sucrière a reculé légèrement (hausse des coûts de production, incertitudes sur l'usage des néonicotinoïdes, etc.), tandis que les surfaces dédiées au lin fibre, aux pommes de terre et aux légumes de plein champ ont progressé, du fait d'une demande nationale et européenne en croissance. Ces cultures sont souvent irriguées, pour maintenir des rendements permettant d'alimenter l'outil industriel et de répondre aux demandes à l'export.

Avec 7 % de surfaces irrigables, les prélèvements pour les cultures restent limités dans le bassin avec un volume moyen avoisinant 150 millions de m³ par an entre 2012 et 2020. Ils sont concentrés sur la période estivale, lorsque la disponibilité de la ressource est la plus faible.

L'évolution des assolements en faveur de ces cultures dites « industrielles » particulièrement consommatrices d'eau, la variabilité des conditions météorologiques (qui augmente la sensibilité des exploitations aux conditions hydrologiques) et plus généralement les impacts attendus du changement climatique questionnent les acteurs institutionnels sur les trajectoires d'adaptation les plus favorables à la pérennisation des activités agricoles et agroalimentaires du bassin. En outre, ces dernières années, la situation hydrique

s'est dégradée. En 2019, 21 % de la surface du bassin Seine-Normandie étaient constitués de SEQF ; en 2025 c'est 40 %.

Les modalités de gouvernance de l'eau sont différentes dans les trois territoires étudiés. Le secteur Juine-Essonne-École relève du système de gestion volumétrique de la nappe de Beauce, instauré en 1999-2000 et classé en zone de répartition des eaux⁷ (ZRE), ce qui témoigne d'une insuffisance non exceptionnelle des ressources par rapport aux besoins. En début d'année, chaque irrigant reçoit, de l'organisme unique de gestion collective (OUGC) dont il dépend, une notification de volume pour la campagne d'irrigation de l'année, fixée en fonction du niveau de la nappe en fin d'hiver et conformément aux volumes maximaux prélevables du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Dans les deux autres SEQF, l'attribution des quotas annuels aux irrigants est actuellement assurée par les Directions départementales des territoires, mais des SAGE en cours de constitution pourraient conduire demain à d'autres modalités de gestion.

2 - Trois scénarios d'évolution des systèmes agricoles et des besoins en eau

Les trois scénarios prospectifs élaborés sont fondés sur une même trajectoire climatique de fortes émissions de gaz à effet de serre (scénario RCP 8.5⁸). Ils reposent sur différentes hypothèses⁹ d'évolution des systèmes de productions végétales et animales, de l'irrigation et des filières agro-alimentaires (figure 2). Ces scénarios présentent des futurs probables volontairement contrastés, afin d'inviter à une réflexion anticipative. Ils ne constituent pas des prédictions et n'ont pas de caractère prescriptif.

Scénario 1 : « L'écart vert », une prise de conscience environnementale sans passage à l'action

Ce scénario repose sur un décalage persistant entre la prise de conscience des enjeux climatiques et le passage effectif à l'action. L'ensemble des acteurs du système alimentaire reconnaît la gravité du changement climatique, mais les transformations engagées restent limitées, tardives ou inadaptées face à la hausse du stress hydrique. Les freins sont multiples (psychiques, économiques, politiques, etc.) et ils entretiennent une forme d'inertie collective.

7. <https://www.data.gouv.fr/datasets/zones-de-repartition-des-eaux-zre-france-entiere>

8. Le scénario RCP 8.5 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat se base sur une hypothèse de poursuite de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre au rythme actuel et prévoit un réchauffement global de + 2,4 °C à moyen terme entre 2041 et 2060.

9. Voir le [rapport complet](#) pour le détail de ces hypothèses et les réserves méthodologiques, aux pages 72 et 248.

Figure 2 - Synthèse des hypothèses d'évaluation des besoins en eau des cultures en 2050

Évolution de la part en surface irriguée	Évolution de l'efficacité des systèmes d'irrigation	Évolution des besoins en eau en fonction de celle des pratiques agroécologiques ¹⁰
Scénario 1 : +56 % de surfaces irriguées Développement des surfaces irrigables là où il a été possible de le faire jusqu'à ce que des conflits d'usage entraînent un renforcement des normes environnementales.	Scénarios 1 et 2 Optimisation de l'irrigation par réduction des fuites, évolution du mode d'irrigation et pilotage de l'irrigation. Économie d'eau estimée à 14,5 %.	Scénarios 1 et 3 Stagnation des surfaces en agroécologie autour de 8 % de la surface agricole totale.
Scénario 2 : +12 % de surfaces irriguées Développement des surfaces irrigables strictement encadré.	Scénario 3 Mêmes hypothèses que pour les scénarios 1 et 2 sur la réduction des fuites et le pilotage de l'irrigation. La répartition des modes d'irrigation est différente, avec plus de micro-irrigation. Économie d'eau estimée à 16,5 %.	Scénario 2 Forte incitation aux solutions fondées sur la nature pour retenir l'eau au niveau de la parcelle. 50 % des surfaces agricoles sont en agriculture de conservation, et/ou en agriculture biologique et/ou en agroforesterie et/ou avec aménagement du parcellaire réduisant le ruissellement, critère de résistance à la sécheresse priorisé dans les choix des variétés. Économie d'eau de 10 % sur les surfaces irriguées.
Scénario 3 : +91 % de surfaces irriguées Développement d'une irrigation de pointe grâce à la réalisation de retenues de substitution.		

Source : [rapport final](#), p. 74

En matière de productions agricoles, les surfaces de cultures industrielles augmenteraient (pommes de terre, betteraves sucrières, légumes de plein champ) et l'élevage reculeraient. Ces évolutions s'opéreraient sans changements significatifs de pratiques. Il en résulterait une augmentation de 56 % de la surface irriguée¹¹, associée à une optimisation des pratiques d'irrigation.

Les besoins en eau augmenteraient de 51 % à l'échelle du bassin entre 2020 et 2050, et entre 59 % et 64 % au sein des SEQF étudiés. Cette augmentation importante se heurterait aux limites de la ressource disponible, notamment au sein des SEQF, déjà en tension aujourd'hui. Les conflits entre les différents usages de l'eau s'exacerbent et seraient aggravés par un manque de gouvernance collective.

Ce scénario impliquerait par ailleurs une hausse des coûts pour les agriculteurs qui doivent adapter leurs pratiques aux conditions climatiques et s'équiper de systèmes d'irrigation plus performants, fragilisant ainsi la production locale.

Scénario 2 : « Transition agroécologique des systèmes agricole et alimentaire »

Dans ce scénario, l'agriculture s'adapte aux défis climatiques et hydriques à travers une transition agroécologique de l'ensemble des systèmes agricoles et alimentaires locaux et nationaux. Cette transition serait permise par des politiques ambitieuses aux échelles nationale et européenne, qui financeraient l'expérimentation, les investissements et mutualiseraient les risques liés aux changements engagés.

Sur le bassin, les agriculteurs combineraient des pratiques agroécologiques – réduction du travail du sol, allongement des rotations, haies, etc. – avec des leviers techniques pour adapter les systèmes de production au changement climatique. Contrairement au premier scénario, les surfaces en herbe et fourragères augmenteraient jusqu'à représenter un tiers de l'assolement, contre 20 % actuellement.

Les besoins en eau augmenteraient de seulement 13 % d'ici 2050 à l'échelle du bassin, et entre 7 % et 16 % dans les trois SEQF étudiés. La qualité de la ressource s'améliorerait grâce à une réduction des intrants (engrais, pesticides, etc.) dans les systèmes conventionnels et au développement de l'agriculture biologique.

Par rapport aux autres scénarios, les changements de pratiques seraient complexes à mettre en œuvre. Ce scénario provoquerait une augmentation du prix des produits issus des exploitations opérant cette transition, notamment en raison d'un plus fort besoin de main-d'œuvre. Les régimes alimentaires des ménages se tourneraient majoritairement vers des produits frais et locaux, en lien avec leurs préoccupations en matière environnementale et de santé publique. Pour s'adapter à cette transition, les industries agroalimentaires relocaliseraient leurs chaînes de production. L'accès à ces denrées locales deviendrait plus difficile pour les consommateurs au pouvoir d'achat limité. Le secteur agricole attirerait de nouvelles générations d'actifs, plus en phase avec les pratiques respectueuses de l'environnement, malgré des défis persistants : pénibilité de certaines tâches, charge de travail, variabilité des revenus, etc.

Scénario 3 : « Intensification et optimisation »

Ce scénario repose sur le recours aux innovations techniques pour répondre au défi du changement climatique. Il conduirait à une intensification des pratiques agricoles en capital et en intrants, couplée à une logique d'optimisation : pilotage et efficacité de l'irrigation, stockage de l'eau, sélection variétale, réutilisation des eaux usées, etc. Le système agricole actuel ne serait pas modifié en profondeur, mais adapté de manière incrémentale. La mise en œuvre de ces innovations serait très dépendante d'investissements publics et privés. Les arbitrages politiques au sujet de la gestion de la ressource prioriseraient la production agricole, au détriment d'autres usages et des besoins des écosystèmes, accentuant les conflits d'usage et fragilisant les écosystèmes à long terme.

Malgré le recours à des technologies avancées, les besoins en eau continueraient d'augmenter fortement (+ 67 % à l'échelle du bassin, entre 63 % et 76 % au sein des SEQF), en lien avec une progression de 91 % des surfaces irriguées par rapport à 2020. Comme dans le premier scénario, la forte augmentation des volumes d'eau nécessaires pour maintenir les rendements se heurterait aux limites de la ressource disponible. Ce scénario conduirait à une augmentation des coûts de production pour les agriculteurs (investissements en matériels, coûts énergétiques, intrants) et à une hausse des prix alimentaires. La forte concurrence à l'international, exacerbée par la volatilité des marchés, renforcerait cette pression économique. En dépit de la détérioration des conditions climatiques et environnementales, le modèle de production intensif attirerait de nouveaux agriculteurs technophiles, contribuant à la disparition des petites exploitations.

3 - De la prospective à la stratégie : discussion territoriale des scénarios et pistes d'action

Les scénarios ont été discutés avec les parties prenantes à l'échelle locale, pour les confronter à des contextes spécifiques et tester leur crédibilité. Les ateliers organisés dans chaque SEQF, en janvier 2026, ont réuni différents profils d'acteurs : représentants du monde agricole, des collectivités locales, des industries agroalimentaires, etc. Si aucun des scénarios n'a fait consensus, des éléments de réflexion ont été partagés sur des leviers

10. L'article premier du Code rural et de la pêche maritime définit l'agroécologie comme des systèmes « fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques ». Dans les trois scénarios, les surfaces en agroécologie correspondent aux surfaces en agriculture biologique ou à celles en [agriculture de conservation](#).

11. Cette hypothèse s'appuie sur les estimations d'augmentation de l'irrigation du scénario « politiques publiques 2050 » de l'étude du Haut-commissariat à la stratégie et au plan, pour les sous-bassins versants (Marne, Oise, Rivières IDF, etc.) du bassin Seine-Normandie.

d'adaptation au changement climatique à mettre en œuvre dans les territoires.

Perceptions des scénarios par les acteurs locaux

Le premier scénario est jugé peu probable par les acteurs des territoires, en raison des coûts engendrés par l'inaction prolongée face au changement climatique. Les représentants des filières agricoles s'inquiètent d'un possible durcissement de la réglementation sur l'usage de l'eau et ils craignent que les arbitrages sur les usages prioritaires se fassent, en cas d'urgence, en défaveur de l'agriculture.

Le deuxième scénario semble le plus souhaitable en raison de ses conséquences environnementales positives, mais il est aussi perçu comme le moins probable. Les représentants des filières agricoles conventionnelles considèrent qu'il serait complexe et coûteux à mettre en œuvre. Ce scénario nécessiterait d'importants investissements, une main-d'œuvre suffisante, et impliquerait des changements de pratiques *a priori* défavorables aux rendements et à la rentabilité des exploitations. Certains impacts négatifs pourraient aussi se répercuter sur l'aval (hausse des prix, moindres volumes, etc.). Ce scénario nécessiterait une modification profonde des consommations alimentaires.

Le troisième scénario suscite l'inquiétude des acteurs locaux au regard de l'ampleur des investissements nécessaires à sa réalisation et de l'augmentation très importante des besoins en eau qu'il pourrait générer, incompatibles avec l'eau effectivement disponible en 2050. Il semble cependant le plus probable, selon les parties, car il privilégie une vision technophile et intensive de l'agriculture similaire au chemin déjà emprunté aujourd'hui.

Des enjeux de gestion de l'eau divergents selon les territoires

Pour le SEQF Juine-Essonne-École, les discussions se sont concentrées sur la nécessité d'une gestion plus fine de la ressource. Les participants ont plaidé pour un « stockage intelligent », qui consisterait à collecter l'eau uniquement en cas de conditions favorables (ex. fortes pluies et niveaux de nappes élevés), et à la restituer en période de faible débit, pour soutenir les étiages. Ils ont souligné le rôle clé du SAGE dans la régulation et la gestion partagée de la ressource, pour prévenir les conflits d'usage.

Dans le secteur de la Craie de Champagne, les discussions ont porté sur les conflits d'usage. Les participants ont exprimé leur soutien à de grands projets de stockage des eaux de surface. Une autre solution plébiscitée a été l'hydrologie régénérative¹², qui permettrait de renforcer les capacités naturelles d'infiltration et de gérer plus efficacement la ressource. Les acteurs de ce territoire ont également insisté sur les questions de

financement et d'acceptabilité sociale des projets d'irrigation.

Sur le secteur Serre-Ailette, les acteurs considèrent qu'il faut concilier les besoins des grandes industries agricoles avec les enjeux environnementaux locaux. Ils ont exprimé des réticences vis-à-vis de certaines solutions d'adaptation, telles que la réutilisation des eaux usées traitées, jugée peu adaptée aux réalités locales, en raison de potentiels risques sanitaires, notamment bactériologiques et logistiques (canalisations). Les acteurs locaux ont plébiscité des solutions de gestion de l'eau multi-usages, comme les bassins de rétention d'eau utilisables par l'agriculture et l'industrie.

Des actions prioritaires d'adaptation au changement climatique

Les ateliers territoriaux ont révélé l'absence de convergence des points de vue des parties prenantes ayant participé aux ateliers à propos des projections climatiques et hydrologiques⁹ du bassin Seine-Normandie, ainsi que sur la ressource en eau disponible. Les impacts projetés du changement climatique, ainsi que le classement de certains territoires en SEQF, ont été contestés. Se basant sur les projections de l'étude Explore 2¹³ pour le bassin, certains acteurs estiment que la recharge des nappes pourrait permettre de couvrir les usages agricoles, car le niveau de pluviométrie devrait devenir plus important en automne et en hiver. Toutefois, cette hausse des précipitations devrait en grande partie résulter d'une intensification des événements extrêmes, qui ne s'accompagnera pas nécessairement d'une recharge des nappes. Pour d'autres acteurs, le bilan hydrique d'ici à 2050 serait moins bon qu'aujourd'hui et l'aggravation des sécheresses estivales alimenterait des conflits d'usage.

Les parties prenantes des trois SEQF étudiés se sont toutefois accordées sur certaines priorités. Elles ont exprimé le besoin d'améliorer le pilotage de la ressource, en se fondant sur des indicateurs simples, partagés et opérationnels pour planifier les prélèvements mais aussi surveiller la qualité de l'eau (ex. volume annuel alloué par usage, quantification des ressources locales en sortie d'hiver). Les acteurs locaux partagent la nécessité d'agir sur les sols et l'infiltration, par le développement de certaines pratiques qui en améliorent les propriétés (apport de matière organique, couverture maximale des sols, plantation de haies, etc.). Enfin, les ateliers ont souligné la nécessité de prendre en compte le coût ainsi que les conséquences économiques de l'adaptation des agriculteurs et des industries de transformation.

*

Les trois scénarios montrent que la gestion de l'eau devient déterminante pour l'évolution des systèmes agricole et alimentaire

du bassin Seine-Normandie. Les niveaux de vulnérabilité aux contraintes hydrologiques futures dépendront du degré d'anticipation et de transformation des systèmes de production et des filières. Quels que soient les pratiques agricoles et les scénarios étudiés, les besoins agricoles en eau augmenteront, alors que la ressource disponible devrait globalement se réduire, multipliant et intensifiant les tensions entre usages.

Aucun des trois scénarios prospectifs ne permet de diminuer les besoins en eau pour l'agriculture d'ici 2050. Le scénario fondé sur l'agroécologie les contient le plus. D'autres trajectoires restent donc potentiellement à inventer. Quel que soit le scénario, l'étude recommande une irrigation plus efficace, pilotée par des technologies avancées, et encadrée, pour éviter une croissance trop importante des prélèvements et préserver les écosystèmes aquatiques. Le stockage en période de hautes eaux est une autre solution envisagée, conditionnée à une utilisation multifonctionnelle et à une gouvernance partagée.

Plus généralement, l'accompagnement technique et financier des agriculteurs paraît indispensable, ainsi que des actions en faveur d'une modification des conduites alimentaires vers plus de durabilité. Enfin, la gouvernance locale de l'eau devrait être renforcée, en particulier à l'échelle des sous-bassins, où se jouent les conflits et les arbitrages opérationnels, et qui sera demain l'échelle clé de décision pour les prélèvements.

Christophe Buys
SCE

Bérengère Mendez
Auxilia

Jérôme Lerbourg, Marie Martinez¹⁴
Centre d'études et de prospective

12. Ensemble de pratiques visant à restaurer les fonctions naturelles du cycle de l'eau : infiltration, stockage dans les sols, ralentissement des écoulements, etc.

13. Sauquet E., 2024, *Explore 2. Des futurs de l'eau*, INRAE, OïEau.

14. Au moment de la rédaction de ce texte.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective
Centre d'études et de prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Vincent Marcus

Rédacteur en chef : Bruno Hérault
Mél : bruno.herault@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 85 75
Composition : DESK (www.desk53.com.fr)
Dépôt légal : À parution © 2026